

Acte d'engagement

A retourner avec votre inscription avant le 28/05/2020

Je soussigné(e) Madame - Monsieur ⁽¹⁾ _____ (Nom Prénom)

Représentant l'organisme _____ (Désignation)

Agissant en qualité de _____

Adresse du siège social _____

Certifie :

- Avoir pris connaissance et m'engager à respecter les clauses du Règlement Général
- M'engager à respecter les législations en matières d'embauche de salariés
- M'engager à être installé le vendredi 2 octobre 2020, à 8h30 au plus tard
- M'engager à solder le montant des frais d'inscription avant le 28 mai 2020
- M'engager à tenir mon stand ouvert pendant les heures d'ouverture au public : vendredi 2 octobre 2020 (9h - 18h30), samedi 3 et dimanche 4 octobre 2020 (9h à 19h).
- M'engager à souscrire une assurance responsabilité civile couvrant les risques liés à mon activité, sur la période de montage, d'exposition et de démontage des Journées des Plantes d'Albertas.

M'engage à respecter chacun des points de la **Charte des exposants à suivre :**

- **AFFICHAGE grand format** (banderoles, drapeaux...) : strictement **INTERDIT**, sauf autorisation préalable. L'organisation se réserve le droit de faire enlever tout affichage inesthétique ou disproportionné.
- **Couverture des stands** (tentes, abris, parasols...) : **seules les structures qualitatives de couleur blanches ou écru** sont acceptées. Les tentes installées par vos soins doivent pouvoir **résister à des vents allant jusqu'à 80km/h. TENTES OU ABRIS DE CAMPING STRICTEMENT PROHIBÉS.**
- **Matériel de prêt mis à disposition sur le stand** (parasols, tables, grilles, tentes, plancher, etc...) : chaque exposant en a la responsabilité. Toute dégradation sera mise à la charge des occupants.
- **Nettoyage et entretien des emplacements : chaque exposant est responsable de son emplacement, pendant et à l'issue de la manifestation.** Un soin particulier sera apporté au **TRI ET À L'ÉVACUATION DE VOS DÉCHETS**, grâce aux moyens mis à disposition (poubelles Aremacs, containers de tri de la ville, etc...).
- **Présentation soignée du stand :** l'exposant qui remportera le **prix du «Plus beau stand» SERA GRACIEUSEMENT INVITÉ à l'édition suivante des Journées des Plantes d'Albertas.**
- Etiquetage des produits obligatoire.

Fait à _____ Le _____

Signature du demandeur et cachet de l'organisme
précédée de la mention « lu et approuvé »

Documents à tenir à notre disposition sur site :

- En cas d'installation, par vos soins, d'une tente : le PV du fabricant (avec mention des caractéristiques de résistance au vent et des conditions de liaisonnement au sol)
- En cas d'usage d'un appareil de cuisson : l'attestation de contrôle de l'année en cours.

(1) Rayer les mentions inutiles.